Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Près d'un millier de chômeurs en moins en mars 2011

Alors que le taux de chômage diminue de 0.2 point au niveau national, le canton de Vaud a vu son taux reculer de 0.3 point pour se fixer à 5.2% à la fin du mois de mars 2011. Il faut remonter jusqu'en 1999 pour observer une baisse de 0.3 point entre février et mars.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'élève à 17'462, soit 945 personnes de moins que le mois précédent (-5.1%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance avec une baisse de 733 personnes (-3.0%) pour s'établir à 23'770. En comparaison annuelle (mars 2010 - mars 2011), le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 11.7% et de 8.2%. Il y a un an, le taux de chômage se montait à 5.9%.

Par rapport au mois dernier, la grande majorité des professions bénéficient ce mois-ci de cette évolution positive. Les plus importantes baisses mensuelles ont été constatées dans les métiers de la construction (-260 chômeurs), les "employés de commerce, de bureau, comptables" (-138) et les "vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail" (-106).

Au cours du mois de mars 2011, les ORP vaudois ont inscrit 2339 nouveaux demandeurs d'emploi, alors que 3072 dossiers ont été annulés (+19.5% en un mois), dont 2086 pour le motif de retour à l'emploi (+22.4% en un mois).

Au niveau des régions, tous les districts voient leur taux de chômage diminuer en mars. Avec 0.9 point de moins, le district de la Broye-Vully comptabilise le repli le plus marqué, affichant un taux de 4.5%. En termes d'effectifs, le district de Lausanne enregistre la plus forte baisse (-199 chômeurs) mais voit son taux de chômage s'établir encore à 7.2%.

A noter que le taux de chômage officiel (5.2%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.5%, soit un écart de 0.7 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2011

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)